



# **Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.**

## **Appel départemental à la grève le 23 septembre et à préparer la mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre**

L'École a été soumise à rude épreuve et les personnels ont terminé l'année dans un état de fatigue rarement atteint.

La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique suivie face à la poursuite de la crise sanitaire. Par ailleurs, alors que cette rentrée aurait nécessité la mise en place d'un plan d'urgence et la création massive de postes pour l'éducation dans un contexte qui a rendu plus compliquée la progression des apprentissages, le ministère poursuit une politique qui va à rebours des besoins du service public :

Refus de créer un collectif budgétaire pour la création de postes d'enseignant.es, de CPE, AED, AESH, de PsyEN, de RASED, de personnels administratifs, techniques, santé et sociaux dans les écoles, les établissements et les services pour répondre aux besoins et annuler les suppressions de postes notamment dans le 2d degré où le déploiement d'heures supplémentaires est une réponse inadaptée.

### **Dans le Morbihan, en cette rentrée :**

- **Des classes de maternelles à plus de 30 de moyenne,**
- **Des classes de collèges à 31 ou plus,**
- **Des classes de SEGPA en surcharge,**
- **Des difficultés à recruter des AED alors même que le bassin d'accueil est étudiant.**
- **Précarisation des stagiaires avec notamment l'embauche dans notre département de 72 contractuel.les alternant.es qui seront en responsabilité de classe sans avoir obtenu le concours, conséquence de la réforme de la formation initiale.**
- **Nombre d'enfants en situation de handicap ne sont pas accompagnés par manque de personnels AESH. De plus, la mutualisation des AESH via le PIAL met les collègues en difficulté, au détriment de l'accompagnement des élèves. Ici, 1 AESH pour 5 élèves, là un.e élève suivi.e par 3 AESH...**
- **Dans le premier degré, le manque de remplaçants aboutira très rapidement à de nombreuses classes sans enseignant.e, mettant les équipes d'école en grande difficulté.**

Encore une fois, le ministre est dans le déni de réalité en refusant de prendre les mesures nécessaires. Cette absence d'anticipation et de prise de décisions est irresponsable au regard des enjeux de gestion et de sortie de crise.

Les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité. Au-delà de la deuxième tranche de la prime d'attractivité, très insuffisante pour rattraper les retards, il est bien difficile de voir de quelconques perspectives de revalorisation pour les années à venir. **Il est urgent d'augmenter les salaires de tous les personnels.**

Nos organisations dénoncent l'ensemble de ces mesures qui tournent le dos à la priorité à l'éducation et cherchent à transformer en profondeur les métiers dans le sens de contraintes supplémentaires sur les personnels : projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur d'école et de hiérarchies intermédiaires, pilotage par l'évaluation. Nous ne pouvons accepter de tels reculs.

L'inacceptable annonce présidentielle faite à Marseille lance de la plus mauvaise des façons le débat sur l'école dans la campagne présidentielle. Elle coïncide également avec le second passage au parlement programmé en septembre de la proposition de loi Rilhac, téléguidée par le ministère et largement rejetée par la profession enseignante. **Nos organisations refusent ce projet qui dérégulerait le fonctionnement actuel de l'école.**

Nos organisations refusent la généralisation du contrôle continu et demandent le rétablissement du baccalauréat national pour la session 2022, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes.

**Nos organisations appellent la profession à se mobiliser afin d'exiger un plan d'urgence pour le service public d'Education. Notre Ecole ne peut fonctionner sans moyens supplémentaires et sans personnels revalorisés et reconnus dans leurs expertises professionnelles.**

**Elles appellent les personnels à la grève le 23 septembre.  
Elles appelleront à poursuivre ces actions, en particulier dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle du 5 octobre.**

**Rendez-vous le 23 septembre  
à 10h30 à VANNES  
Devant la DSDEN, Allée Troadec**